

LE PERE PEINARD



Reflecs

d'un
GNIAFF

PARAISSANT LE DIMANCHE

ABONNEMENTS France
Un an..... 6 fr.
Six mois..... 3 —
Trois mois..... 1 fr. 50

RÉDACTION & ADMINISTRATION
123, Rue Montmartre. 123, PARIS

ABONNEMENTS Extérieur
Un an..... 8 fr.
Six mois..... 4 —
Trois mois..... 2 —

Les innocents pauvres restent au clou ! TOUJOURS DEUX POIDS ET DEUX MESURES TUERIE COLONIALE PRÉMÉDITÉE



Les innocents oubliés !

C'est toujours la même balance : que les gouvernants soient blancs ou rouges, toujours ils font des mamours aux aristos et aux réacs et réservent les vecheries au populaire.

La trinité ministérielle Waldeck-Millerand-Galliffet, malgré son chiqué et ses honiments de défense républicaine, n'opère pas autrement que n'importe quels crapulards gouvernementaux.

Faut voir avec quelle gentillesse sont traités par ces portefeuillards les scélérats qui voudraient nous foutre sur le râble un roi, un empereur ou un général.

Les Assomptionnards continuent de conspirer en franchise, de masturber les foules ignorantes, aux trente-six coins de la France, — ils en ont permission moyennant 16 francs d'amende.

Déroulède est tout juste banni : on l'a

envoyé se chauffer les abatis au pays du soleil ! Et pourtant, ce n'est pas de sa faute si cet ancien Versaillais n'a pas repiqué aux massacres et mitraillé le populo dans les rues de Paris. Il était de mêche avec le général Rogé, — un foireux qui n'a même pas été inquiété ! Un crime pareil se liquide à meilleur marché que le barbotage d'un porte-braise dans la poche d'un richard.

Et Christiani ! L'illustre baron qui, l'an dernier, à Auteuil, tenta de faire passer le goût du pain à Loubet, — encore un qui n'a pas été salé : quatre ans de clou.

Or, nom de dieu ! je vous parie deux décorations contre un bulletin de vote que si Christiani eût été un pauvre bougre il aurait été expédié au bagne pour le restant de ses jours.

Lorsque Vaillant jeta sa marmite à l'Aquarium, il ne fit guère plus de dégâts que Christiani ; c'est à peine si son engin égratigna quelques tranches de bouffe-galette...

Malgré ça, le pauvre gas paya le coup de sa tête !

Il est vrai que Vaillant était anarcho, tandis que Christiani est un honorable aristo.

Ceci explique tout !

Et cela explique aussi que Christiani, après six mois de villégiature, aussi confortable que possible, à la prison de Fresnes, vienne d'être libéré,

Ah ! fichtre, c'est pas bibi qui blâmera la libération de cet aristo !

J'en pince pour le démantèlement de toutes les prisons et la radicale suppression des chats-fourrés et de leurs tanières, — donc, toujours j'approuverai les acquittements, l'indulgence, les libérations et tout ce qui s'en suit.

Seulement, mille marmites, ce qui me tout en rogne, c'est de constater que toutes les mamours de la gouvernance vont aux ennemis du progrès, tandis que restent bouclés de riches fistons que leur ardent désir d'améliorer un sort épouvantable a poussé à des actes légitimes, à des protestations bruyantes, à des peccadilles.

Et il n'y a pas que ceux-là qui restent à moisir dans les prisons et les bagnes de la R. F.

Des innocents aussi restent bouclés !

Et on les tient bloqués, toujours pour le même prétexte : parce qu'ils sont du peuple, parce qu'ils sont suspects d'idées généreuses !

—o—

C'est très bien de relâcher l'aristo Christiani !

Mais, cré pétard ! il fallait faire coup double et, en même temps, remettre en liberté les pauvres petits gars condamnés, — malgré leur innocence, — pour la déchristianisation de l'église Joseph.

Dans le tas de ces malheureux, l'un,

Benhaïm, écoppa de cinq ans de prison, — un an de plus que le baron Christiani !

Et puis, outre ces petits fleux, il y a encore les victimes des lois scélérates qu'on devrait bien ramener des bagnes guyanais et calédoniens.

Liard-Courtois revient, — il débarquera ces jours-ci.

Mais d'autres restent là-bas !

A la Nouvelle il y a toujours Paul Bury, relégué à perpète pour un discours en réunion publique.

A la Guyane restent toujours Meunier, Chevry, Mcuysset, etc.

Qu'ont fait ces pauvres gas ?

Rien, mille dieux !

Si on veut jager leur culpabilité à l'aune du Code, ils sont quarante mille fois plus innocents que Christiani !

Ils ont trinqué parce que les jean-foutre de la haute avaient la cacade : des pièges à prolos venaient d'être collés à tout détour de chemin, — les premiers pris ont été « messieurs les bons ».

Voilà tout le crime des victimes des lois scélérates.

—o—

Or, pour que nous sachions que tous les gouvernements sont aussi charognes les uns que les autres, — même ceux panachés de socialisme ;

Pour que nous sachions cela, nos portefeueillers libèrent l'aristo Christiani et laissent au bain les victimes des lois scélérates et en prison les innocents condamnés pour la déchristianisation de l'église Joseph.

Mille marmites ! il n'en coûterait pourtant guère à Loubet d'être un tantinet humain : une signature est si vite pataphée !



Le massacre de la Martinique

Il y a un mois et demi que le crime s'est commis et c'est seulement lundi qu'on en a jaspiné à l'Aquarium.

Au surplus, ça ne tire pas à conséquence : la gouvernance a ouvert une enquête... et dam, une enquête gouvernementale ça demande des semaines et des mois, avant d'aboutir, — à un enterrement.

Gerville-Réache, un député colonial, a fait l'historique du massacre, d'après le maire du François, — tel qu'il a été raconté dans le « Père Peinard ».

Gerville-Réache a insisté ensuite sur l'exploitation abominable dont sont victimes les prolos de la Martinique, — et aussi ceux de la Guadeloupe.

Outre les voleries patronales, les pauvres bougres de moricauds ont eu à subir, pendant des années, le brigandage des banquiers qui, sous prétexte de « change » leur barbotaient presque la moitié de leur galette. Au point que des prolos, à qui Gerville-Réache demandait comment ils arrivaient à vivre, lui répondirent : « Nous avons supprimé un repas ! »

Quand la grève éclata, c'était la mistouffe noire, et, illico, les crapules patronales exagèrent la situation, se prétendirent en danger afin de se faire envoyer des troubadés qu'ils pourraient saouler et employer ensuite à l'assassinat des prolos.

Et, mille marmites, quand Gerville-Réache a eu fini de jaspiner, Fournière a pris sa place à l'égrugeoir et a prouvé que le massacre de la Martinique a été tiré de longueur par les bandits de la haute.

Une personne (que Fournière ne nomme pas — et il a tort !) qui touche de très près un des assassins, Liottier, le directeur de l'usine du François, disait le matin même du massacre, quelques heures avant la tuerie : « Si vous avez à faire du côté de l'usine, n'y allez pas quand les grévistes passent ; on doit tirer sur eux ».

Donc, le crime était bougrement prémédité, — il n'y a d'ailleurs pas, comme prouve, que le dégoisement de la « personne » citée par Fournière.

Le même matin, le brigadier de gendarmerie, aux trois quarts saoul, grâce au ta-

fia et au champagne du directeur Liottier, bavait en pleine rue : « Il y aura sûrement des morts ».

Autre preuve : le ratichon Bouyer, un frocard précautionneux autant que crapulard, fit préparer à l'avance tout son bataclan d'extrême-onction afin de pouvoir administrer les mourants ; ce ratichon charitable trouvait très chouette qu'on assassine les moricauds, mais il ne voulait pas qu'on les expédie en enfer !

Moins ignoble fut l'aumônier de « l'Iphigénie » ; il était en ballade chez le frocard Bouyer et — comme tous les matadors de la haute, — il connut les préparatifs du massacre. Lorsqu'il entendit la fusillade, il s'écria, en pleine rue : « C'est un crime. « Le lieutenant a donc commis cet assassinat effroyable, malgré mes instances, « malgré mes prières ! »

—o—

Après les déclarations de Fournière, m'est avis que si les deux ou trois cents bouffegalette qui se les roulaient dans l'Aquarium avaient eu du poil ailleurs que dans le creux de la main, ils auraient bondi d'indignation.

Mais je t'en fous !

Les hirbes ont continué à discuter avec davantage de placidité que s'il eût été question de décorations.

Pour conclure, Waldeck s'est fendu d'un petit boniment et, sans rire, a prétendu que la gouvernance n'a pas eu le temps de tirer le massacre au clair... On continue à enquêter !

Et, kif-kif Pandore approuvant son brigadier, la majorité a dit à Waldeck : « Brigadier, vous avez raison ! »

Et voilà l'affaire enterrée, — jusqu'au prochain massacre !

—o—

Il n'y a pas à s'épater d'une telle solution.

Elle était prévue. Elle est dans l'ordre parlementaire !

Les bouffes-galette ne pouvaient qu'approuver la gouvernance. Dame, le trio Waldeck-Millerand-Gallifet est un ministère de « défense républicaine et de réformes sociales », — on peut bien lui accorder un Fourmies colonial.

Mais, les bons bougres auraient tort d'observer le même je m'enfoutisme que les bouffe-galette.

A ce propos, Urbain Gohier vient d'avoir une chouette idée : « Nous connaissons, dit-il, le nom de l'officier fusilleur, l'assassin Kahn. Ça ne vous suffit pas : il nous faut les noms des vingt-cinq troubadés qui ont été assez jean-foutre pour canarder des moricauds. »

Et Gohier fait appel aux bons fleux de la Martinique ; il les engage à publier les noms de ces troubadés et leur patelin d'origine.

C'est là une chouette initiative !

Il faut espérer qu'on aura ces noms, — et qu'on ne les oubliera plus, nom de Dieu !

Et cela, moins encore pour faire honte de leur crime à ces vingt-cinq troubadés que pour donner à réfléchir aux andouillards que l'abrutissement militaire pourrait porter à repiquer à un nouveau massacre, s'il leur était commandé de tirer sur le populo.

Il faut que les vingt-cinq qui ont canardé les moricauds soient suivis à la trace dans la vie et que, lorsqu'un de ces salauds se présentera quelque part, illico, chacun s'éloigne de lui et le désigne du doigt :

« C'est un des assassins des moricauds de la Martinique ! »

CONTRE LES SYNDICATS !

Il y a de l'embrouillis dans les discussions que soulève le nouveau traquenard légal de Waldeck-Rousseau.

La presque unanimité des groupements corporatifs estime le projet de loi mauvais, — mais tous ne l'envisagent pas sous le même angle.

Certains, — et l'Union des syndicats est de cet avis, — ne se bornant pas à critiquer et à repousser le projet de loi, s'efforcent à en élaborer un qui les satisfasse mieux.

Quant à la Fédération des Bourses, plus catégorique, elle condamne formellement le projet. Voici sa déclaration :

Le comité fédéral des bourses du travail, après avoir examiné les modifications

loi de 21 mars 1884 proposées par le gouvernement.

Considérant : 1. que celles d'entre elles ayant pour objet d'autoriser les syndicats à faire de leurs ressources un emploi commercial auraient pour effet de dénaturer le rôle des organisations corporatives en y attirant les hommes exclusivement inspirés par l'esprit de lucre et en écartant ceux qui considèrent le syndicat comme devant être avant tout une société de résistance à l'exploitation capitaliste ;

2. Que le droit d'estimer en justice accordé, aux unions de syndicats, loin d'être pour elles un accroissement de liberté est le meilleur moyen que puisse trouver le gouvernement de les frapper, puisque ce droit les soumettra à la réparation civile à laquelle elles échappent sous le régime actuel ;

3. Que la détermination du droit de mise en interdit, stipulée par l'article 10 et destinée en apparence à protéger les syndicats, leur serait, au contraire, bien plus défavorable qu'une liberté uniquement limitée par le droit commun, le patronat pouvant toujours attribuer à ses renvois ou à ses refus d'embauchage des motifs légaux et, par conséquent, licites, tandis que les syndicats ne le pourront jamais ;

Demande le retrait pur et simple du projet de loi déposé.

Et, considérant que, dans l'état de lutte auquel l'inégalité économique réduit la classe ouvrière, celle-ci n'a nul souci de l'ordre social ;

Réclame avec l'abrogation des lois des 7 et 9 juin sur les attroupements, de 1872 contre l'Internationale et des articles 414 et 415 du Code pénal la liberté complète de réunion et d'association.

Dans ce dernier paragraphe le Comité fédéral soulève un lièvre dont les travailleurs se préoccupent trop peu : l'abrogation des lois contre l'« Internationale ».

Au surplus, la Fédération des Bourses est dans l'axe quand elle réclame l'abrogation des lois qui gênent les prolos.

C'est la seule bonne attitude à avoir à l'égard du gouvernement : exiger l'abrogation des lois restrictives.

L'abolition des lois, quelles qu'elles soient, est toujours bonne et utile, — tandis que la création des lois nouvelles, si bien maquillées qu'elles paraissent, est toujours dangereuse.

Pour en revenir au traquenard Waldeck-Rousseau, le comité fédéral appuie sa résolution des arguments suivants :

1. Le droit de posséder diminuera s'il ne les supprime, les dépenses pour grève et les secours de solidarité. Si, quoique possesseur de bien meubles ou immeubles, le syndicat est resté fidèle aux principes d'une société de résistance, la magistrature de classe le ruinera, par le moyen d'amendes et de dommages-intérêts ;

2. Aujourd'hui, l'union de syndicats qui se substituerait en cas de grève au syndicat intéressé pour soutenir les ouvriers en lutte, ne pourrait être poursuivie que correctionnellement ; si elle ne commettait aucun acte méritant d'être qualifié délictueux, elle pourrait aller loin dans la voie de la résistance sans courir le risque de poursuite civile. Avec la nouvelle loi, au contraire, elle pourra, tout comme les syndicats, être actionnée devant les tribunaux civils, saisie dans ses biens, par conséquent réduite soit à la ruine, soit à l'abandon de toute résistance à l'exploitation.

3. Il n'y a pas besoin de loi pour que les syndicats puissent même, comme tels, faire actes de commerce. Les syndicats agricoles le savent bien, puisqu'ils vendent ouvertement à d'autres que leurs adhérents. Il suffit de posséder par personne interposée.

Mais le jour où une loi autorisera les syndicats à posséder en nom propre, la magistrature les tiendra à merci.

Du reste, les syndicats qui veulent actuellement faire acte de commerce le peuvent légalement en formant une coopérative.

4. La concurrence économique se faisant à coups d'argent et la victoire étant aux plus riches, les syndicats commerciaux seront victimes du grand commerce ou de la grande industrie au même degré que les coopératives de production et les petites entreprises individuelles.

En sorte que, déjà supprimées comme sociétés de résistance, ils seront achevés comme sociétés de production ou d'échange.

La Fédération des Bourses est dans le vrai en indiquant que le projet de loi n'est qu'un dérivatif, — un moyen pour détourner les travailleurs de la voie révolutionnaire et les encaquer dans la potte coopérative.

A cela, Jaurès répond par son unique argument : « Pourquoi avoir tant peur d'une loi ? Les syndicats sont donc bien faibles, qu'une loi jetée dans leurs jambes, puisse les faire dérailler ? »

Mais Jaurès se garde de répondre à ceux qui retournent l'argument contre lui et lui demandent : « Pourquoi il est contre la liberté de l'enseignement ? »

Toutes ces discussions sont à côté : il s'agit moins de savoir si le projet est bon ou mauvais que de se rendre compte du mic-mac légifère.

« Les parlements, a dit Guesde, un jour que sa fièvre autoritaire était en décroissance, ne sont que des Chambres d'enregistrement. »

Donc, les lois ne sont que la codification de réformes déjà réalisées, la reconnaissance légale des faits accomplis.

Quand la loi de 1884 autorisa les syndicats, ceux-ci existaient depuis belle lurette, — c'était des bâtards auxquels la loi a octroyé son baptême.

Le baptême gouvernemental ne fut pas intervenu que les groupements corporatifs se seraient développés quand même.

Le nouveau projet Waldeck ne fait pas exception à la règle : il n'apporte pas de fait nouveau, — il se limite à légaliser les libertés conquises par les groupements syndicaux.

Comme le fait observer la Fédération des Bourses, les syndicats qui désirent posséder des immeubles ou faire de la coopération, le peuvent sans grand embarras.

Restent le droit de mise à l'index et la reconnaissance du contrat collectif que le projet de loi nouvelle est censé octroyer aux travailleurs.

Les syndicats n'ont pas attendu Waldeck pour pratiquer le boycottage : ils usent de la mise à l'index et s'ils n'en usent pas avec une vigueur plus grande, ce n'est pas crainte des risques légaux (indemnités que pourraient réclamer aux syndicats les patrons boycottés) mais simplement faute d'être assez familiarisés avec ce genre de lutte, d'importation anglaise.

Quant au « contrat collectif », n'est-il pas la résultante des discussions et des pourparlers entre syndicats et patrons ? Certes, ce n'est que lorsqu'ils y sont absolument acculés que les exploités se décident à traiter avec le syndicat et à reconnaître son existence. Mais, croit-on que le seul fait de donner le baptême légal au « Contrat collectif » forcera les capitalistes à s'incliner ?

La résistance patronale aux lois ouvrières, n'est-elle pas pour nous vaincre du contraire ?

Le décret de 1848 interdisant le marchandage est inappliqué. — De même la loi limitant à douze heures le travail des adultes. — Quant à la loi de 1892 sur le travail des femmes et des enfants, les capitalistes ont réussi à la faire abroger. Et les travailleurs continuent à payer l'assurance contre les accidents, malgré que la loi de juillet dernier, l'ait mise à la charge des employeurs.

Seuls peuvent s'étonner de ces choses ceux qui croient à la toute puissance de l'Etat, — comme d'autres croient en Dieu !

Or, c'est parce que dans les milieux ouvriers, on n'a pas encore la nette clairvoyance du rôle illusoire de l'Etat réformateur qu'on discute le projet Waldeck, — tandis qu'il serait si simple de faire sa besogne en ignorant l'Etat..., en attendant d'être assez forts pour le réduire à néant.

EMILE POUGET.

Bons bougres, le PERE PEINARD doit être en vente dans toutes les bibliothèques des gares. S'il n'y est pas, réclamez l'y avec insistance.

BAGNES PARISIENS

Chez les égoutiers

Les égoutiers sont des gas bougrement plus utiles que les banquiers, les rati-chons et les gouvernants.

C'est pour ça que les pleins-de-truffes font les dégoûtés quand on fiche les égoutiers sur le tapis.

Ah ! nom d'une pipe ! si au lieu d'être trop placides et trop bons garçons les égoutiers étaient assez ronchonners pour foutre leurs grandes bottes dans les plats des richards, les jean-fesse cesseraient de faire les dégoûtés et seraient rudement effarés.

Mais voilà que je déraille !

Si je jaspine des prolos de l'assainissement, ce n'est pas pour chiner les imbéciles répugnances manifestées à leur égard par les bourgeois.

Fichtre non ! C'est pour démontrer que le meilleur des patrons ne vaut pas tripette.

Il y a des bons bougres qui s'imaginent avoir accouché d'une solution épouillante quand ils parlent de coller les grands fourbis — éclairage, transports, service des eaux, etc., — dans les pattes de la municipalité.

L'exemple est là qui prouve que cette binaire est aussi dégueulasse que toutes celles qui laissent subsister une autorité.

Que l'Etat soit patron où que ce soit la Municipalité, — ça ne vaut pas mieux que l'exploitation capitaliste ordinaire.

Il n'y a pas de bons patrons !

La meilleure preuve en est par ce qui se passe à la Ville. Le Conseil municipal de Paris étant farci de socialos, on pourrait en conclure que l'administration s'est humanisée et a pris toutes les précautions pour que les travaux qui dépendent d'elle soient faits dans les meilleures conditions possibles.

Je l'en fous ! A faire leur turbin ordinaire, les égoutiers eurent journellement plus de risques que les pompiers en cas d'incendie.

Ceux qui en doutent n'ont qu'à fiche le nez dans le dernier numéro du « Réveil de l'assainissement », — l'organe du syndicat des égoutiers.

Un bon bougre, H. Hutin, raconte qu'il y a quelques jours, place Victor-Go, il s'est produit un sacré accident qui, sans un hasard heureux, aurait causé la mort de trois ou quatre prolos. L'avaros est arrivé comme ceux-ci venaient de quitter le turbin, — sans ça, ils étaient noyés !

Une grosse conduite d'eau d'un mètre de diamètre, à laquelle on posait un robinet vanne de cinquante centimètres s'est débondée, — et cela, faute des précautions les plus élémentaires.

La veille de l'accident, Hutin passa à côté du tuyau avec un copain — en venant de leur travail, tout proche de là, — et aux glouglous de l'eau dans la canalisation ils prévirent le danger.

Donc, il était excessivement facile d'éviter l'accident... Mais les grosses légumes de l'administration s'en fichent !

Ils ne risquent pas leur peau, — et ce n'est pas leur pognon qui danse !

De tels anicroches, qui ne sont pas rares, — même dans les administrations cataloguées comme les plus sympathiques au popolo, même socialistes, — devraient nous fiche la puce à l'oreille et nous mettre en garde contre le dada de la Conquête des Pouvoirs Publics.

Rien ne prouve que le jour où le Conseil municipal serait farci de socialos —

jusqu'à la bonde ! — l'administration de la Ville aurait toutes les qualités.

Elle resterait « Administration » et c'est justement pour cela qu'il n'y aurait rien de changé : les choses continueraient à aller cahin-caha, car une administration, — si bien intentionnée qu'on l'imagine, — n'en est pas moins un encombrement. C'est kif-kif le godillot dans la soupière de l'Anverpin : « C'est sale et ça tient de la place ! »

La solution ne consiste pas à municipaliser (encore moins à fiche dans les griffes de l'Etat) ce qu'on appelle les « services publics », — mais bien à les coller dans les pattes des intéressés.

S'il y a des bons bougres qui soient compétents pour l'entretien des égouts, c'est évidemment les égoutiers. Donc, c'est à eux que doit incomber la besogne, — tant pour la construction, l'entretien, les agrandissements, les canalisations, le turbin de nettoyage quotidien, etc. Turllement, ils pourront prendre conseil d'ingénieurs, d'architectes, etc... Cela les regarde. C'est leurs oignons.

Et je vous fous mon billet que si les choses étaient ainsi, les égouts seraient chouetteusement construits et bougrement bien entretenus.

Voilà la solution efficace ! La solution galbeuse qui sera mise en pratique quand la Sociale nous fera risette, — et qu'on appliquera non seulement aux égouts, mais aussi à l'éclairage, aux chemins de fer, aux omnibus, etc.

Il va sans dire qu'une telle solution implique la mise au rancard des capitalistes, et aussi de l'Etat et de la municipalité.

Comme de juste on serait éclairé à l'œil, transbahutés à l'œil, et tout ce qui s'ensuit serait à l'œil...

De la sorte, l'équilibre s'établirait : chacun pouvant s'offrir, au grand œil, tout ce qui lui serait nécessaire, — et aussi le superflu, — on ficherait au rancard les sacrés systèmes de comptabilité dont on use tant aujourd'hui, pour distinguer le tien et le mien... Et personne ne serait lésé !

LE RENÉGAT BASLY

Un des jean-foutre les plus néfastes, aux mineurs du bassin du Nord et du Pas-de-Calais, c'est le larbin des capitalistes, — le bouffe-galette Basly.

Il y a belle lurette que l'animal a oublié ses débuts de mineur, son métier de bistrot, — et renié les opinions révolutionnaires qu'il faisait flamboyer il y a une douzaine d'années.

Par contre, il a appris à monter le cou à ses anciens copains et à lécher le croupion aux exploités.

Dès qu'une agitation se manifeste sur un point de la région minière, sur laquelle s'exerce son influence masturbante, Basly s'amène, prêche le calme, déconseille la grève et fait miroiter aux yeux des mineurs trop confiants, — comme étant de véritables concessions, — les lapins que leur posent la compagnie.

Ce serait une véritable litanie que d'énumérer les tentatives de grève que Basly a étouffé dans l'œuf et les grèves qu'il a fait échouer en un rien de temps.

Heureusement tout a une fin ! Et il semble bien que l'influence démoralisante de Basly soit en baisse.

Dam, à force d'être roulés, les mineurs commencent à voir clair dans les manigances de ce pisse-froid.

Tant mieux, nom de dieu !

Voici, à ce propos, la protestation d'un des militants de la corporation, secrétaire du syndicat d'Anzin et de la Fédération de France, — protestation qui est un riche camoufflet sur la troyade du renégat Basly :

Ra octobre dernier les délégations patro-

ouvriers se réunissaient à l'hôtel de l'Anzin, à Arras, pour y discuter le principe d'une augmentation de salaire.

Après avoir discuté pendant trois heures et ne pouvant rien tirer des patrons le citoyen Basly fit observer à M. Lavaurs, président de la délégation patronale, que la délégation ouvrière ne pouvait retourner sans rien dans les poches.

Alors M. Lavaurs, un homme qui a été à l'école longtemps, demanda à la délégation ouvrière de se retirer un instant, afin de se concerter avec ses collègues pour voir s'il n'y avait pas moyen de donner un os pour le 1er avril.

C'est ce qui nous fut annoncé lorsque nous rentrâmes.

Le citoyen Basly demanda à son tour de nous laisser seuls pour nous consulter. Ce fut un moment critique pour les délégués du Pas-de-Calais, qui ne se sentaient pas en force pour répondre que non, que c'était pour le 1er novembre qu'il fallait les 5 %. Et cela à cause que les mineurs du Pas-de-Calais restaient indifférents à l'action syndicale.

Et qu'avons nous eu depuis ce jour, la hausse continue des charbons et les 5 % au 1er avril.

Ce qu'il y a de plus fort, c'est que je lis dans le « Réveil du Nord », que la Compagnie d'Anzin, voulant faire la généreuse, écrivait au citoyen Basly qu'elle accordait les 5 % aux ouvriers de la surface comme à ceux du sous-sol. Ce qui n'est que trop juste. Mais maintenant que l'on approche du 1er avril, que se passe-t-il dans le bassin d'Anzin ? Le voici :

L'on rogne sur les salaires des ouvriers 10 centimes la quinzaine dernière, autant celle-ci, de façon que la quinzaine prochaine, l'on va dire aux ouvriers: on vous remet 5 %, et vous vous plaignez encore. Il n'y aura rien de changé. Les journées ne seront pas augmentées d'un centime, si ce n'est pour les hommes à journée. Pour les ouvriers il n'y a rien de fait.

Voilà, citoyens, de que j'appelle un poisson d'avril bien servi.

Alexandre BEXANT, secrétaire de la Fédération des mineurs de France et secrétaire général du Syndicat des mineurs d'Anzin.

Une sacrée fumisterie que cette parlotte d'octobre que cite le citoyen Bexant!

Et quel tripotage que cet arrangement managé en douceur entre le jean-foutre Lavaurs et son compère Basly.

Si les mineurs eussent été laissés à eux-mêmes, il est probable qu'ils eussent exigé les 5 pour cent, dès le premier novembre. Mais, le larbin Basly était là! Il emberlificotta les pauvres bougres et il leur suggéra de patienter jusqu'au premier avril.

Et il continue à jouer son rôle malpropre!

A grands flafas, il dégueule que la Compagnie va distribuer les 5 pour cent aux ouvriers de la surface, comme à ceux qui triment sous terre.

Mais il oublie de dire que, pour se rattraper, la garce de compagnie a réduit les salaires de deux sous, ce qui fait qu'elle rattrape d'un côté ce qu'elle distribue de l'autre.

Quel jésuite que Basly!

TUYAUX CORPORATIFS

LE CONGRES DES CHEMINOTS

Les prolos de chemins de fer semblent se couler un brin leur apathie. Tant mieux, nom de dieu!

Leur congrès, qui s'est dévidé à Paris l'autre semaine, a montré les gas en une attitude moins effacée que l'an dernier.

Après leur grève ratée, il y a dix huit mois les cheminots étaient devenus péteux et leur syndicat filait bougrement doux. C'est ainsi qu'au lieu de batailler carrément contre les exploités, les pauvres gas s'étaient imaginés arriver à de meilleurs résultats en pleurnichant dans les chaussettes des matadors des compagnies.

Le syndicat a passé son année à écrire à ces jean-foutre, leur serinant: « Nous sommes des employés bien sages. Ecoutez-nous donc! »

Et les grosses crapules de ne rien écouter, — et de se torcher avec les babillardes du syndicat.

Le récent Congrès a reconnu que cette attitude était par trop foireuse et il a été dé-

cidé qu'à l'avenir on se montrera davantage rouspéteurs.

Les cheminots ne peuvent qu'y gagner, mille bombes!

Et il est certain que, plus ils se montrent audacieux et forts, plus les Compagnies les craindront... et les écouteront.

A noter une autre décision du Congrès des prolos de la voie ferrée:

Il a été décidé que le syndicat, ni aucun groupe du syndicat, ne pourra adhérer à un parti politique, ni expédier des délégués dans un congrès du même tonneau.

Ca, c'est un gros pavé dans le jardin des socialistes politiciards: depuis que « l'union socialiste politiciards: depuis que « l'union » est faite — une sacrée union qu'a engendré bougrement de chicanes! — on veut nous prouver que les groupes corporatifs se convertissent à la politiciaille.

Les « Unionistes » prennent leurs désirs pour la réalité. Les syndicats ont été assez échaudés pour savoir que la Politique est une infection. Certes, il y a bien quelques syndicats qui marchent aux trousses des « Unionistes — mais y en a pas épais!

Or, pour qu'il n'y ait pas d'équivoque sur leurs sentiments pour qu'on sache que les prolos de la voie ferrée ne s'enrégimentent pas (en tant que syndicat) dans le socialisme réformiste et politiciard, la décision en question a été prise par le Congrès.

Pardienne, ça ne signifie pas que les cheminots ont en plein soupié de la Politique et en ont une sacrée horreur.

Non, ça ne veut pas dire ça!

C'est simplement la preuve que les gas ont de la méfiance et que la Politiciaille ne leur dit rien qui vaille, — et c'est déjà quelque chose!

LES BRISEURS D'IMAGES

par A. Percheron

—o—

Les chemins que nous ont montrés Des compagnons âmes ardentes, Sont pour nous lignes ascendantes Où nous nous sentons attirés.

Tout! Statues, emblèmes, mirages, Est tombé sous leurs lourds bâtons; Fiers comme eux nous les imitons, Nous sommes des briseurs d'images!

Les dieux ont croulé devant nous; Les rois qui sont de même essence Ne trouvent plus qui les encense Et veuille plier les genoux. Vous, rois! vous, prophètes! vous mages! Vous soutenez une entité; Nous, nous voulons la liberté... Nous sommes des briseurs d'images!

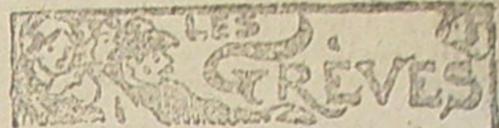
Autorité, lois et pouvoir! Autant de maux, autant de chaînes Qui seront aux luttes prochaines Brisés devant le drapeau noir. Vous nous venez des anciens âges Et continuez leurs exploits, Quand nous ne voulons plus de lois: Nous sommes des briseurs d'images!

Patrie et Famille! Des mots Qu'ont inventé les égoïstes, Que nous ont dorés les sophistes Et dont se sont épris les sots. Nous leur laissons les avantages D'une double maternité; Nous, nous aimons l'Humanité, Nous sommes des briseurs d'images!

Le premier voleur qui l'osa A dit: « C'est à moi cette terre! » Sous cette forme autoritaire Jusques nous en en usa. Comme si, terres, ondes et plages N'appartenaient pas à chacun: Sans s'appeler le nom d'aucun Nous sommes des briseurs d'images!

Quand sous un pénible labeur L'individu courbe l'échine, Pour que doucement s'achemine Vers la fortune l'exploiteur, La honte couvre nos visages, Non pour le maître et l'enrichi, Mais pour l'ouvrier avachi; Nous sommes des briseurs d'images!

Nous méprisons tous préjugés, Nous vivons libres dans un monde Où, partout, le vil et l'immonde Jusqu'au pinacle sont juchés; Dans les innombrables rouages Où languit la société, Nous recherchons la vérité, Nous sommes des briseurs d'images!



LES MINEURS DE CARMAUX

Rien de changé au pays noir, — sinon que la mistouffe noire augmente.

Le charbon de marquis ayant tout refusé, arbitrages, concessions... tout l'on ne sait comment finira la grève.

Les mineurs vont-ils réussir à forcer la main à leur affameur? Il est un peu tard! C'est dès le début de la grève qu'il leur fallait foutre carrément les pieds dans le plat et prouver ainsi leur force.

Aujourd'hui, pour que le marquis de Solages ait la chiasse, pour qu'il se décide à céder aux très légitimes et trop mesquines revendications des mineurs, il faudrait qu'il ait le trac pour sa galette, — il faudrait qu'il voit ses galeries se détériorer...

Mais, comme cela n'est pas et comme il a du vin en cave et de la brioche dans la huche, il peut attendre.

Hélas! il n'en est pas de même des gueules noires!

LES GREVES DANS L'AUBE

Mon vieux Peinard,

La semaine s'est passée en réunions de toutes sortes, mais la situation de la grève n'a pas changé.

Les patrons ont lâché leur feu d'artifice de menaces: celui-ci, menace d'envoyer ses commandes en Allemagne; celui-là, de rester fermé six mois ou un an; tel autre, de vendre son matériel et d'aller pêcher à la ligne.

Et, pour couronner ces menaces, ils avaient décidé d'ouvrir les portes de leurs bagnes mardi matin. A les croire, les grévistes n'étant qu'une infime minorité, les chômeurs rapliqueraient au turbin gardar.

La peau! Les grévistes s'étaient donnés rendez-vous boulevard du Quatorze-Juillet et, à sept heures et demie ils étaient une dizaine de mille.

Il faut que les singes aient un toupet infernal pour avoir osé prétendre que les chômeurs sont en minorité. Maintenant, ils n'ont plus cette ressource d'influencer l'opinion publique par ce mensonge.

En interminables processions, auxquelles ont pris part des milliers et des milliers de grévistes, les manifestants ont musique en tête, circulé à travers la ville de telles promenades « pacifiques » prouvent que les grévistes ne sont pas décidés à s'en laisser imposer par leurs patrons.

Il va s'en dire que les pouvoirs publics sont pour les patrons, contre les ouvriers, et d'une façon si ouverte, que le préfet avoua à un délégué qu'à propos des manifestations de mardi il allait mobiliser toute la rousse et consigner la troupe, — toujours pour la même balance: assurer la liberté du travail.

Ces mesures d'intimidation étaient d'autant moins motivées que les grévistes avaient formellement promis de laisser entrer dans les usines tous ceux qui le voudraient, sans leur taper dans le nez, — se réservant de les mépriser dans l'avenir.

Et voilà comment les patrons et les renégats peuvent dormir sur leurs deux oreilles! Les grévistes sont plus calmes et plus inodores que jamais, car les gros pots de chambre venus de tous les coins leur ont enjoint de rester calmes, même s'ils étaient provoqués par les roussins!

Je conçois que ceux qui viennent ici — pour remonter le moral aux grévistes, — ne les excitent pas à la violence, ni contre la propriété, ni contre les bedaines des affameurs. Mais, ce qui me dépasse, c'est qu'ils viennent serinner aux grévistes: « Vous qui souffrez de la faim, vous qui luttez pour votre pain, pour votre vie et celle de vos enfants, vous qui depuis cinq semaines avez attendu patiemment que vos maîtres se décident à continuer à vous exploiter pour un salaire dérisoire, même s'ils font droit à vos réclamations, faites une manifestation de bras croisés! Soyez calmes devant les provocations de vos affameurs, et si les politiciens mobilisés vous provoquent, vous narguent, vous insultent, voire même vous bottent le cul, — restez calmes!»

Je connais assez les Troyens pour savoir qu'en temps ordinaires pas un ne laisserait passer une insulte sans la relever de

belle façon. — L'insulte fût-elle sortie de la gueule d'un sergot !

Mais je constate que les « remonteurs de moral » que les gas se sont infligés, et que les Pédrenistes leur ont infligé, les ont masturbés au point de leur faire perdre tout sentiment de dignité et de les amener à encaisser « avec calme » provocations, injures et coups de bottes !

Et voilà le travail d'avachissement de ces gonticiens ou socialisme.

Quand donc les turbineurs comprendront-ils que ces cocos seraient mieux à leur place sous un globe de pendule ou dans une cave, — pour ne pas dire au fond des chiottes ?

Le jour où les prolos auront compris qu'ils sont assez grands et assez d'attaque pour faire leurs affaires eux-mêmes, — et qu'ils n'ont qu'à vouloir, — les choses changeront d'aspect et ils n'auront pas besoin de s'approvisionner de « calme » pour répondre aux vacheries des roussins, pour la simple raison que, grâce à leur vouloir, la race des roussins, des exploiters et des endormeurs n'existera plus.

FREEDOM.

UN VIEUX PORC

Les capitaux ne reculent devant aucune crapulerie : il leur faut le populo, — sang et chair ! jeunes et vieux !

Chair à travail ! Chair à plaisir ! Chair à luxure ! — sans oublier chair à canon, voilà ce qu'est le populo pour les richards.

Il est cela, et rien de plus !

Chair à travail ?... Pères, mères, s'exténuent et se tuent pour l'enrichissement du singe.

Chair à plaisir?... N'est-ce pas les filles du populo qui servent de matelas aux plein-de-truffes en godaille et aux fils de bourgeois ?

Chair à luxure ?... Lorsque, usés par la vadrouille, les porcs de la haute n'ont plus de moelle, ils se rabattent sur les gosselines et les mômes.

Pour ce qui est d'être chair à canon, il n'y a qu'à reluquer les casernes.

Et les faiseurs d'histoires clabaudent que la Révolution de 1789-93, nous a émancipés.

Ces sacrés monteurs de coups nous rabâchent que les recruteurs d'armée racrochaient les prolos, les saoulaient et les faisaient soldats de force... La belle foutaise ! Ça valait encore mieux que le service obligatoire.

Les mêmes mecs nous jérémyent des légendes égrillardes sur le droit de cuissage et de jambage : avec bougrement d'indignation ils nous apprennent que les seigneurs féodaux dépuclaient les filles des serfs...

Eh donc, il y a du progrès ! Au Moyen-Age, les aristos laissaient monter en graine les filles du populo et leur cueillaient la fleur d'orange au bon moment. Aujourd'hui, les porcs de la haute ont des goûts plus faisandés : il leur faut l'herbe tendre, — c'est les gosselines, toutes jeunes, que ces cochons s'envoient !

Pour ce qui est d'être esclaves, nous le sommes bougrement par le temps qui court : taillables, corvéables, — et qui plus est, écorchables, jusqu'à ce que mort s'ensuive !

Mais aussi, mille marmites, pourquoi donc le populo se laisse faire ?

Pourquoi se laisse-t-il exploiter et gruger ?

Pourquoi ses filles se laissent-elles prendre par les maîtres ?

Pourquoi les fils se laissent-ils expédier aux casernes ?

Et pourquoi pères, mères, filles et garçons, laissent-ils souiller les petiotes et les petiots ?

Oui, mille marmites, pourquoi tout cela ?

Les ruminades que je viens d'expectorer ont été engendrées par la babilarde d'un prolo d'Epinal, que je colle ci-dessous :

Epinal, 25 mars 1900.

Père Peinard,
Le vendredi 23 courant, la jeune Marie

P..., âgée de 13 ans, apprentie brodeuse au bague Eymann, rue de la Païenceerie, était demandée par le singe à la mercerie.

Là, ce vieux cochon, — il a 68 ans, — après avoir fermé la porte à clé, voulut peloter la gamine; il lui avait retroussé les jupes, — tout comme le premier ratichon venu !

La gosse se mit à crier de toutes ses forces. Tant et tant que le vieux saulaud, pris de frousse, lui ouvrit la porte.

Affolée, la pauvre enfant courut dans l'atelier de broderie, raconta ce qui venait de se passer à ses camarades, et se sauva chez ses parents.

Et dire qu'il y a encore des cornichons pour croire à l'utilité des singes !

Oui, andouilles ! Ces saulauds sont utiles pour barbotter le produit de vos peines, et s'offrir vos filles... Par dessus le marché, ils vous engueulent !

Pourquoi s'en priveraient-ils, puisque ça vous plaît et que vous ne voulez pas vivre sans eux ?

UN PEINARD
du bague Eymann.

Chez le marquis de Carabas

Ah, mes pauvres fioux des usines Saint, comme vous vous êtes faits rouler !

Aux Moulins Bleus, vous n'étiez pas contents. Vous réclamez. Votre exploitier, le Saint, fait rappliquer les cognes. Cela vous froisse et vous rouspétez plus encore ! Le singe fait éteindre les feux de l'usine... vous voilà en grève !

Aviez-vous l'intention de vous y mettre ? N'est-ce pas plutôt le marquis de Carabas — un finaud — qui, voulant érabouiller dans l'œuf les germes de révolte, vous a provoqués ? Il savait que vous ne pouviez résister. Il a voulu livrer bataille avant que le syndicat fut formé et a réussi. Vous avez coupé dans le pont.

Aussitôt après avoir plaqué le turbin, vite vous demandez des politicards pour « conduire » votre grève. Vous attendiez quelque gros mec dont la profession est d'aller faire le perroquet de tribune chez les prolos en révolte.

D'après vos idées, vous comptiez sur un bouffe-galette célèbre. On vous a expédié des politicards de dixième catégorie, Gosselin, de Lille; Gouverneur, d'Amiens. Ceux-là ont accompli leur besogne de fumistes agitateurs. D'argent, point. De souscriptions dans les canards sociaux, point.

Et pas de croustille ! D'habitude, c'est la coopérative du marquis de Carabas qui vous fournit le pain et le charbon. Aussi, de suite vous avez été en dèche. Il a fallu serfer la ceinture.

Gosselin, le « vaillant » orateur, jaspine en une « inoubliable » conférence, devant 5,000 prolos. — C'est vrai, puisque c'est lui qui le dit !

En réalité, les 5,000 n'étaient pas 800.

On organise des promenades avec tambours et musique. On danse, — mais les exploiters ne dansent pas !

Des délégués partent pour voir le citoyen ministre Millerand. Le préfet est choisi pour arbitre. Personne ne marche !

Et puis après ? Tout cela n'emplit pas le ventre !

Le marquis de Carabas ordonne d'allumer les feux. Tous ou presque tous rappliquent au boulot. L'exploitier en fout 150 environ à la porte. Les autres paieront 10 francs d'amende pour avoir abandonné le travail sans prévenir, c'est le règlement du bague du Saint homme.

Et puis voilà tout. C'est fini.

A quoi vous ont servi les politicards, leurs inoubliables discours, leur musique et tout le tremblement.

Vous êtes Gros-Jean comme devant.

La prochaine fois, vous « ferez vos affaires vous-mêmes » et laisserez chez eux les beaux merles de la politique.

—o—

Les anarchos ne vont point exciter les grévistes. Ils n'ont ni de Gosselin, ni de Gouverneur à rendre populaires pour les élections futures.

Qu'iraient-ils brailler dans une grève ?... Du calme ! Du calme !... Ce serait stupide. Pousser les turbineurs à la violence ?

Non ! Chacun ayant la responsabilité de ses actes, il ne convient pas de crier : « kiss ! kiss ! » à des prolos surexcités qui regretteraient peut-être les actes accomplis lorsqu'il faudrait en subir les conséquences.

Camarades, lorsque vous serez en grève, agissez selon votre volonté et votre tempérament. Personne n'a le droit de vous rete-

nir, ni de vous pousser. Ceux qui prétendent vous aider, vous font allumer le feu dans l'espoir d'en tirer des marrons électoraux.

—o—

La marche d'une grève ne peut avoir qu'un aspect : du calme ! de la rouspétance ou l'action à la chinoise !

PRIMO... « Du calme ! »

Voilà ce que braillent tous les politicards. On parlemente avec l'exploitier qui convoque les délégués aux chiottes. C'est alors l'arbitrage du juge de paix. Le singe fait la sourde oreille. Les grévistes se carapent chez le préfet, même binaire. Re-délégué ! Ils partent chez le citoyen Millerand. Celui-ci ne bouge. Le temps passe. Les prolos crèvent de faim.

Le patron se frotte les griffes. Il rigole ! Les journaux ouvrent des souscriptions qui, vu le nombre de mistouffiers à secourir, produisent autant d'effet qu'un lavement à la tour Eiffel. Des semaines s'écoulent, et, comme avant tout il faut manger, on reprend le travail, à des conditions qui ne diffèrent pas beaucoup de celles antérieures à la grève.

Encore le singe s'aligne-t-il pour reprendre vite les concessions qu'il a accordées.

Le politicard, lui, a fait son beurre. La grève a duré longtemps. Les journaux ont parlé de lui, l'ont appelé « vaillant orateur ». Les prolos l'ont acclamé, il est sûr pour une candidature quelconque.

Quant aux prolos... peau de balle. Le singe ne tardera pas à plaquer les rouspéteurs. C'est kif kif bourriquet.

DEUXIEMO... De la rouspétance !

Dans une ville de Belgique, à Hamme, des prolos catholiques, mourant de misère avec un salaire de trente-six sous pour un travail de nuit, se sont foutus en grève la semaine dernière.

Les gas n'y ont pas été avec le dos de la cuillère : dès le premier jour, ils ont rossé la gendarmerie, brisé les vitres des usines... Et les exploiters de foutre le camp en foirant dans leurs chausses.

Une telle vigueur a attiré l'attention sur ces malheureux; on s'est ému, apitoyé... Et il y a des chances pour qu'ils aient une petite amélioration.

Ils est vrai qu'ils risquaient gros. La gouvernance belge, protectrice des capitaux, — comme toutes les gouvernances, — eut pu les rafraîchir à coups de flingot.

Ainsi on fit en France : à Fourmies, à la Martinique !

—o—

TROISIEMO... A la Chinoise.

Il y a une dizaine de jours, dix-sept magots de la Chine, turbinant à l'Exposition de Paris, avaient à se plaindre de leur exploitier. Ils le saisirent, le ligotèrent et chacun d'eux défila devant sa tronche en lui administrant une bonne gifflé.

Le bougre faisait une drôle de poire ! A Decazeville, pareille chose eut lieu, jadis : un ingénieur nommé Watrin fut grisé par ses esclaves poussés à bout. Ils opérèrent à coups de triques et tapèrent si dur que l'animal en creva.

Depuis, on n'a jamais entendu dire qu'il ait affamé des prolos.

—o—

Tel est l'enseignement donné par l'histoire des grèves.

De ces trois binaires, — au calme, à la rouspétance, à la Chinoise, — nous n'en préconisons aucune.

Chacun agit à sa guise, selon son tempérament, ou, comme dit cet autre : « Chacun becotte sa femme à sa manière ! »

GUERDAT.

Au Jean-foutre Méline
PÈRE DE LA CAMPLUCHE

Vous devez être un peu maboule, car vous vous posez en défenseur des intérêts agricoles et, en même temps, vous gueulez : « Vive l'armée ! »

Or, ces deux choses sont antagoniques. La preuve en est que si le paysan n'avait pas à payer l'impôt pour entretenir l'armée qui lui prend ses fils (histoire de les abrutir pendant trois ans), il aurait un double avantage :

Ses enfants lui resteraient et son argent aussi !

Et c'est pas tout : ce double avantage s'augmenterait d'un troisième : le paysan n'aurait pas ses champs saccagés par la troupe, comme cela arrive fréquemment.

Ainsi, la semaine dernière, une compagnie du 149^e lignard a traversé un champ de

blé appartenait au père Seguin, à la ferme Rodier, à Bravelleures.

« On donne des indemnités ! » répondez-vous, espèce de vieux poireau.

Où, mince de bateau ! Ecoutez ceci, — ça remonte à l'an dernier.

La troupe avait fait pour 70 francs de dégâts, au nommé Chevalier au Haut du Gas.

Savez-vous combien lui offrit ? — Dix francs !

Et je crois même qu'il ne les a jamais touchés !

Aussi, vous pouvez y aller de vos boniments. Vous pouvez faire gueuler : « Vive l'armée ! » par vos sales feuilles de choux, kif-kif le « Memorial des Vosges » — nous ne marchons plus, car nous voyons trop de soi il retourne.

UN CAMPAGNARD DES FORGES.

EN BANLIEUE

SAINT-DENIS

A LA VERMICELLERIE. — J'ai raconté la semaine dernière aux copains, les crapuliers qu'ont enduré les prolos de la vermicellerie. J'ai dit aussi qu'ils se sont rebiffés et que l'administration du bague leur a donné à choisir entre se faire exploiter jusqu'à la gauche ou se faire la paire.

L'administration de la tôle a maintenant son ultimatum. A l'heure actuelle, une kyrielle de turbineurs, hommes ou femmes, sont sur le pavé, — à la veille de crever de faim.

Qu'est-ce que ça peut bien foutre à ces matadors ?

C'est justement le lût que guignaient ces pleins-de-truffes ! Les charognards comptent que leurs esclaves reviendront humblement leur redemander du boulot.

C'est peut-être bien le contraire qui pourrait se produire... En ce cas, les grigous de la vermicellerie pourront se faire blinder les fesses, — crainte qu'elles ne fument !

PANTIN

LES RENTES DES TURBINEURS. — Un pauvre diable de charpentier qui gratifiait l'autre jour sur le toit d'un bague de Pantin a dégringolé et est venu s'affaler sur une transmission qui l'a entraîné et, après l'avoir fait virevolter, l'a violemment projeté par terre.

Le pauvre gas a été transporté en capilotade à Lariboisière.

Gageons qu'on va prouver que tout ça est de sa faute : Qu'il avait à ne pas turbiner au-dessus de courroies en marche et que le règlement, accroché au mur, le stipule formellement.

Le règlement !... Quelle foutaise. On en colle dans toutes les usines des règlements ! Mais, chacun sait que c'est de la frime et que, — malgré le fameux règlement, — les prolos chargés des réparations doivent se faufiler entre les courroies en marche et fiche de côté les garde-fous... quand ils existent.

En tous les cas, le pauvre bougre n'en agonise pas moins à l'hôpital, tandis que son singe se les chauffe devant la cheminée.

PLAINE SAINT-DENIS

BON RESULTAT ! — Il y a quelque temps, un bon petit fleu, plein d'idées et farci du désir d'aider ses copains à se désaler, faisait appel aux jeunes gas de la Plaine.

Deux, — rien que deux ! — répondirent. Ça ne découragea pas le copain. Il vint de repiquer et, cette fois, le résultat a été meilleur :

Dimanche, il s'amena une floppée de jeunes gens, une causerie leur fut faite, après quoi une discussion s'engagea.

Un nouveau rendez-vous a été pris et les gars sont pleins d'ardeur ; ils veulent faire coup double, s'éclairer eux-mêmes et faire de la propagande dans leur entourage.

Ils ont du boulot sur la planche ! En effet, dans ce quartier, l'exploitation est si grande, que les cerveaux sont rudement embrumés.

AMOUREUX ENRAGES. — Deux prolos qui, jusqu'alors, n'avaient rien eu entre eux viennent de se fiche une sacrée pelée, — et ça, rapport à une fausse conception des relations sociales.

Tous deux en n'ingalaient pour une gironde

ouvrière, mais ils avaient la citrouille farcie des maudits préjugés en cours, grâce auxquels un type qu'en pince pour une particulière la considère comme sa propriété et traite de voleur le marouffe assez osé pour désirer posséder, à lui seul aussi, cette « propriété ».

Or donc, lorsque chacun d'eux se connut un rival, il jura de bouffer les tripes au concurrent.

L'autre soir, les deux enragés se rencontrèrent et, sans explication, se sautèrent sur le lard : les coups dégoulinèrent comme grêle... l'un eut une patte démolie, — ça mit fin au combat. Quant à l'autre, il se tirefluta.

Drôle de façon de faire marcher les choses !

Si ces deux fourneautins avaient eu un peu de jugeotte, au lieu de se bouffer le blair, ils auraient été trouver la copine, objet de leur chicane, et s'en seraient rapportés à son sentiment.

Si elle en pinçait pour l'un d'eux, elle se serait prononcée...

Quant à l'autre, il aurait été chercher fortune ailleurs...

Mais cela eut impliqué que les deux prolos considéraient la femme comme leur égale et non un objet dont le mâle devient « propriétaire ».



Grève évitée

MONTCEAU-LES-MINES. — Les gueules noires du puits Sainte-Eugénie avaient eu une idée qui prouve combien est grand leur esprit de solidarité : ils avaient décidé, au lieu de marquer chacun les tonnes de charbon qu'ils extrayaient, de les laisser monter sans marque, de façon que la répartition individuelle n'en put être faite ; de la sorte, à la paye, ils se seraient réparti la somme touchée et nul n'aurait gagné plus que l'autre.

C'était l'élimination d'une cause de chicanes et de jalouses.

Cette binaise ne faisait pas l'affaire de la Compagnie ! Elle n'avait rien à y perdre, comme bénéfice matériel, — mais elle a eu le trac que cet accord entre mineurs ne lui porte un préjudice, dans l'avenir.

Les crapulards de la Compagnie savent user de la maxime : « Diviser pour régner ! » Aussi ne jubilent-ils tant que lorsque les prolos sont en bisbille.

Donc, l'ingénieur de la division interdit le nouveau système et il mit à pied un bon bougre, Georges Gaudry, sous prétexte qu'il était un des initiateurs de cet accord, — et aussi un militant du syndicat.

Le jean-foutre d'ingénieur s'était fait escorter du maître mineur et du chef de poste pour annoncer sa punition à Gaudry. Ah dam ! la bourrique a été salement engeulée.

Gaudry lui a lavé la tête dans les grands prix, — et les autres mineurs y ont ajouté leur grain de sel !

Un moment, l'ingénieur a eu la trouille de se voir foutre au puisard.

Il en a été pour le trac ! Ça s'est terminé pacifiquement pour sa tronche. Mais, le salaud a voulu se venger et il a fait saquer de la Compagnie huit gas d'attaque, — entre autres, Gaudry. Une demi douzaine d'autres mineurs n'ont été que déplacés.

Sur ce, il a eu de grandes discussions avec le syndicat : fallait-il proclamer la grève ? Un vent de rouspétance soufflait... On s'est pourtant décidé à patienter.

Quoique ça, les crapulards de la Compagnie auraient fort de jubiler de la solution : les haines mijotent... et elles pourraient pétarader un de ces quatre matins !

—)o(—

Les patrons assassins

Toujours à Montceau : au puits Mau-grand, le 19 mars, un accident est arrivé, qui a coûté la vie à un chef de poste et salement attigé un mineur.

Or, il n'y a pas à tortiller ; cet accident est un véritable assassinat ; le délégué mineur avait, dans son rapport, indiqué précédemment que le chantier où s'est produit l'accident était en piteux état : le boisage de la galerie était mauvais et il n'y avait pas de paires de bois de travers au milieu des perches.

Trois ou quatre fois le délégué mineur a consigné les mêmes observations, — et aucune mesure n'a été prise !

Donc, l'assassinat est bien caractérisé, quoique ça, les criminels ne seront pas fichés au bloc, — la prison n'est pas faite pour les exploités !

—)o(—

Truc d'exploiteur

SALEUX. — L'affameur des prolos de ce patelin, juché proche Amiens, c'est le bouffe-galette Cauvin.

En voilà un qui la connaît dans les coins pour ratiboiser ses turbineurs, — et avec ça il fait le généreux en donnant des cloches à l'Eglise !

Lors de la dernière foire électorale, le bougre avait alléché ses prolos en leur promettant d'ouvrir une usine à Prouzel.

— Je t'en fous ! Mince d'usine... Au contraire, il a saqué une centaine d'ouvriers. Dam, ils avaient opéré comme électeurs, ils n'avaient plus besoin d'eux.

Voilà la cafarderie du mec !

Et pour l'exploitation... c'est l'esclavage dans son bague : quand un turbineur s'absente, trois francs d'amende ; s'il quitte l'usine, trois francs d'amende au retour ; à la seconde fois, c'est six francs... et ainsi de suite !

Un pauvre bougre a ainsi raqué 25 balles à l'exploiteur !

Comme on voit, il a les pattes croches, ce fabricant de bâches. Il est d'ailleurs un rival du marquis de Carabas, — c'est tout dire !

Tous ces cochons-là sont d'affreux vautours.

Quand donc leur fera-t-on danser le quadrille des capitalos dégonflés ?

Quand?... Quand les prolos auront du nerf et du sang dans les veines !

—)o(—

Coups de tire-pied !

TROYES. — S'il y a un jean-fesse qui en mérite, et pas un — trente-six mille ! — coups de tire-pied, c'est une sorte de gargotier de la Grande Tannerie, débitant des lapins de gouttière à la portion, nommé Bersier.

Ce mufle a fait arrêter une pauvre bougresse pour un repas que la malheureuse s'était offerte, à l'œil, dans sa sale boîte.

Ce repas, il n'était pas pantagruélique, nom de dieu ! Il était de cinq sous.

Et c'est pour cinq sous que le porc a fait fiche la pauvre femme au bloc !

Elle a écoppé de six mois de prison. Plus d'un mois par sou !

Si cette vermine de Bersier devait purger autant de fois six mois de clou qu'il a estorqué de cinq sous à ses clients, il lui faudrait au moins dix fois la vie de Mathieusale et il en aurait encore à purger au Paradis — endroit où il devrait foutre le camp illico !

—o—

Délit de sacrilège

NOGENT-SUR-SEINE. — Si je vous disais, les bons bougres, que des chats-fourrés ont encore le culot de condamner pour sacrilège, — vous en seriez comme des tomates !

C'est pourtant vrai, nom d'une pipe ! Cent ans et le pouce après la prise de la Bastille et la guillotinaide de Louis Capet, on condamne encore pour sacrilège.

C'est ce que viennent de faire les enjuponnés de Nogent-sur-Seine ; ils ont administré quinze jours de prison à un zigou qui s'était permis un « geste injurieux » à l'égard d'un saint niché dans l'église de Sainte-Flavy.

Si, sous le gouvernement de la R. F., on attrape quinze jours pour esquiver un pied de nez ou tremper une soupe à un saint, — zuze un peu, mon bon ! de ce qu'il en cuirait sous le gouvernement de l'Eglise, Sainte, Catholique, Apostolique et Romaine.

Oh là là ! Mince de salaison qui nous pend au cul si les bons bougres n'ouvrent pas l'œil.

—o—

Chouettes réunions

GUEUGNON. — Galbeuses conférences faites par la camarade Pajaud à Digoïn et à Gueugnon, au profit des grévistes.

A Gueugnon, le maire et exploitateur, le jean-foutre Championnet, croyant empêcher la réunion, avait refusé le récépissé de déclaration.

Le résultat en a été pour sa petite va-

cherie ; la réunion a eu lieu devant 400 auditeurs.

Furieux, le Championnet manigança un coup de crapule : il mobilisa ses renégats, bigottes et élèves des jésuitières pour, le lendemain, faire une conduite de Grenoble à Séraphine Pajaud.

Voilà un tour bien digne d'un millionnaire !

La gendarmerie avait été prévenue de la crapulerie mijotée ; elle est venue, mais, comme de juste, toute dévouée à Championnet, elle a laissé faire.

Campionnet jubilait !... Jubilera-t-il toujours ? Il faut si peu de chose pour dégrader les lucarnes de ses victimes, — et alors, ce ne serait pas contre les révolutionnaires que se feraient les conduites de Grenoble !

Aux Travailleurs Viennois

Depuis les grèves qui se sont succédées à Vienne, ces derniers temps, les sociaux ont trouvé le moyen d'embarlificotter les travailleurs, tout en se préparant un tremplin pour la prochaine foire électorale.

La chose leur a été d'autant plus facile que, connaissant les militants anarchistes, ils leur interdisent l'accès de leurs réunions.

Est-ce que, par hasard, les prolos de Vienne, qui il y a quelques années passaient pour bons fieux, et à qui ne montait pas le coup qui voulait, vont continuer à se laisser duper par cette bande de politiciens.

Comment prolétaires viennois, vous qui, le 1^{er} mai 1890, avec notre ami Pierre Martin et beaucoup d'autres camarades, fîtes preuve de volonté et d'énergie, comment avez-vous pu vous laisser aller à si grand avachissement ?

N'avez-vous donc jamais assez de cette société où tout est louche, où tout est vol ? N'avez-vous donc pas assez de l'Autorité, cause de tant de crimes et de tant de misères ?

Voici que vous vous leurrez encore d'espoirs politiques et vous croyez qu'une société autoritaire peut vous émanciper ?

Réfléchissez donc un peu, et vous comprendrez que réclamer un meilleur gouvernement est un enfantillage dangereux : un gouvernement — même socialiste, — ne cesserait pas d'être un gouvernement... avec ses lois, ses gendarmes, ses policiers, ses magistrats, ses prisons et tout ce qui s'en suit.

Et alors, qu'y aurait-il de changé ?

Rien ! Le nouveau gouvernement serait tenu d'être répressif car, s'il ne s'appuyait pas sur la force il s'effriterait.

Cessez donc de regarder du côté du gouvernement et d'espérer en lui.

Sachez que la plus petite dose de bien-être, — si infime soit-elle ! — viendra de vos efforts ; si votre sort s'améliore c'est que vous aurez vous-mêmes travaillé à l'amélioration, et vous ne vous émanciperez que par la révolte.

Cela constaté, vous vous joindrez à nous ! Et avec nous vous souhaiterez que viennent les jours de lutte ardente... afin que disparaisse à tout jamais ce qui pourrait rappeler à l'Humanité enfin libre, les mauvais jours d'esclavage, d'asservissement et de misère.

Donc, plus d'autorité, plus de maîtres ! Hors de là, tout est duperie.

Pichon DORANTE.

AUX COPAINS QUI GOBENT LE « PÈRE PEINARD »

— 0 —

Voici un peu plus de deux mois que le « Père Peinard » reparait, — et ce n'est fichtre pas sans difficultés que, chaque semaine, le caneton est sorti du four.

Et cela, faute de galette !

Non pas qu'il en manque des tas pour joindre les deux bouts, — mais, si peu que ce soit, c'est trop.

Actuellement, pour qu'il n'y ait pas de crainte de voir le « Père Peinard » arrêté, faute d'un peu de pognon, il serait nécessaire que sa vente augmente de mille à quinze cents exemplaires par semaine.

Ce n'est fichtre pas le diable !

Un bon coup de collier, un brin d'initiative de la part des copains, et la chose doit se réaliser facilement.

C'est d'ailleurs indispensable, nom d'un pipe !

Il faut que, d'ici quelques semaines, cette augmentation se soit produite, — sans cela le « Père Peinard » sera toujours à la veille de faire la culbute.

Que les copains qui ont à bonne le « Père Peinard » et estiment utile sa propagande poussent à la roue :

Primo, ils peuvent s'aligner pour que le journal soit mis en vente et affiché aux kiosques, mieux qu'il n'est ; ils peuvent aussi dégouter de nouveaux vendeurs.

Deuxièmement, en se démanchant un tantinet, il y a mèche, dans son entourage, d'amener un ou deux bons bougres à être lecteurs et acheteurs réguliers du canard.

Troisièmement, ce qui peut se faire aussi et ce qui, — en attendant que vienne une augmentation réelle de lecteurs, — assurerait l'augmentation de la vente, c'est que, chaque copain qui le peut achète, par semaine, plusieurs exemplaires et les distribue au mieux.

Bon dieu, il arrive bien à un chacun de dépenser des « deux ronds » plus mal à propos !

— 0 —

Mais, si rapide que puisse être l'augmentation de la vente il se passera quelques semaines avant qu'elle soit sensible, — pour la caisse du journal.

Or, c'est illico qu'il faut trouver régulièrement une soixantaine de francs par semaine.

C'est en effet à cela que se borne le déficit.

Avec un peu d'initiative il y a mèche de parer à cette dêche : que les copains qui gobent le « Père Peinard » et seraient au regret de le voir disparaître se décarcassent pour le tirer du pétrin ; qu'ils emmanchent des souscriptions et envoient la galette dar-dar, — et, avec un peu de ténacité, on sortira des embarras actuels.

— 0 —

Des listes de souscription seront envoyées aux camarades qui en feront la demande et comme les sommes versées seront publiées dans le « Père Peinard », chacun pourra se rendre compte de l'amélioration de sa situation financière.

Au surplus, dès que normalement, la vie du canard sera assurée, avis en sera donné et la souscription sera bouclée.

Donc, que les copains qui gobent le « Père Peinard » foutent la main à la poche, — qu'ils se fendent selon leurs moyens.

Et ça ronflera !



ITALIE

LE PROCES ACCIARITO. — En mai 1898, Acciarito tira à la cible sur le roi Umberto, — et le rata.

Par contre, les juges ne ratèrent pas le pauvre bougre : il fut condamné à la prison perpétuelle.

Le directeur du bagne San Stefano, où fut enterré Acciarito, imagina avec quelques mouchards de son espèce, de décrocher de l'avancement en faisant bavasser Acciarito.

Pour cela, des faux furent fabriqués, — à rendre des points à tous les états-majors de France ! On écrivit des lettres, attribuées à la campagne d'Acciarito, dans lesquelles elle lui racontait des misères imaginaires et la naissance d'un fils — imaginaire aussi !

Toute cette kyrielle de faux, s'ajoutant aux mauvais traitements et à la mauvaise nourriture qui débilitaient Acciarito lui firent perdre la boule. Tant et si bien que, pour faire plaisir à la police, il accusa des innocents d'être ses complices.

Les malheureux, — au nombre de quatre, — Diotallevi, Ceccarelli, Gudini et Colabona furent arrêtés.

Ceci se passait l'été dernier et ce fut au mois de septembre que commença, au Palais d'Injustice de Rome, le procès des quatre innocents.

Seulement, le public, les avocats et les jurés furent tellement égarés et révoltés des crapuleries amoncelées pour perdre les

quatre accusés que les débats durent être suspendus.

Ils viennent d'être repris dans un patelin où l'opinion publique s'effarouchera moins, à Teramo. Il paraît que cet ignoble procès va durer un mois.

Quoiqu'il advienne, les accusés se seront appuyés près d'un mois de prison préventive !

LIBERATION DE BATTACHI. — Tandis que les enjuponnés italiens s'ingénient pour envoyer au bagne quatre innocents, Cesare Battachi, autre innocent, — victime de la sclérotasse des justiciards italiens sort du bagne après y avoir moisé 23 ans.

J'ai déjà raconté aux bons bougres comment il fut condamné : en 1876, à Florence, une bombe esclaffa dans la foule et, illico, les marchands d'injustice profitèrent de l'événement pour coffrer tous les internationalistes.

Un mouchard fut payé pour faire des faux témoignages, — il l'a avoué depuis ! — et Cesare Battachi, accusé par lui, fut envoyé au bagne.

Ces derniers temps, une ardente campagne fut entreprise par les républicains, les sociaux et les anarchos pour faire reviser le procès de Battachi.

Entre temps, le pauvre gars fut porté député et élu plusieurs fois.

Comme l'agitation en faveur de l'innocent ne faisait que grandir, la gouvernance s'est décidée à le gracier, — mais elle ne veut rien savoir de reviser son procès, — il y a trop de grosses légumes compromises dans cette infamie !

RUSSIE

EXECUTION D'UN MOUCHARD. — Ces jours derniers, la police russe découvrait l'imprimerie clandestine du journal révolutionnaire « Rabotnik » à Lodz et sept personnes étaient arrêtées sur le tas : cinq prolos, deux étudiants et une femme.

Malgré le barbotage par la pestaille des machines et de tout le bazar de l'imprimerie, un nouveau numéro du « Rabotnik » a ensuite paru qui publiait le nom du sale type qui avait mouchardé à la police la cachette de l'imprimerie.

Et, ce qui est plus sérieux, c'est que les gas ne se sont pas bornés à exécuter le mouchard sur le papier, — ce qui eut été de la roupie !

Mercrédî dernier, le cadavre de ce saïaud a été trouvé le ventre en l'air, dans une rue de la ville, — l'infâme avait été estourbi à coups de poignard !

Voilà qui va donner à réfléchir aux policiers et autres Judas !

ETATS-UNIS

CRAPULES RECONCILIEES. — Le procès annoncé entre la carne de Carnegie et son copain Frick, le fricasseur de prolos n'aura pas lieu : les deux bandits se sont reconciliés, — et c'est leurs turbineurs qui vont payer la casse !

Les deux bandits se sont entendus à l'amiable ; au lieu de partager les usines, ils vont emmancher une nouvelle société au capital d'un milliard de francs.

Cette réconciliation est d'autant plus regrettable que Frick se proposait de casser du sucre sur Carnegie et de débiter quelques-uns de ses tours.

Communications

BIBLIOTHEQUE D'EDUCATION LIBERTAIRE, 26, rue Titon (faubourg Antoine). — Programme de la semaine : samedi 31 mars, A. Cyvoct, La vie au bagne ; lundi 2 avril, C. Papillon, Nécessité d'un organe pour les bibliothèques libertaires ; mercredi 4 avril, F. Prost, Les primitifs d'Elle Reclus ; samedi 7 avril, Edouard Blas, L'évolution naturelle. N. B. — Les conférences commencent à huit heures et demie.

LES LIBRES (cercle d'études philosophiques en formation). — Mardi à huit heures et demie du soir, salle Prat, 220, rue Saint-Denis, causerie contradictoire par un camarade. Ordre du jour : Collectivisme, communisme, individualisme. Tous les camarades libertaires et socialistes sont invités à assister à cette réunion.

BIBLIOTHEQUE D'ETUDES SOCIALES DES EGAUX DU XVII, 85, rue de Courcelles. — Samedi 31 mars à huit heures et demie, très précises, causerie de Louise Reville sur « L'unique et la propriété » de Max Stirner.

Samedi 7 avril. Papillon « L'œuvre des bibliothèques libertaires. Le « Père Peinard » est en vente à la bibliothèque.

BIBLIOTHEQUE DES TRIMARDEURS DU XV^e. — Salle Gascogne, boulevard Garibaldi, 59. Samedi 31 mars à huit heures et demie. Causerie contradictoire sur la question électorale et l'idée libertaire.

GROUPE DE PROPAGANDE ANTI-MILITARISTE DE PARIS, 26, rue Titon. — Jeudi, 4 mars à huit heures et demie, causerie sur le recrutement des milices et les compagnies d'ordonnances.

L'ART SOCIAL DU XIII^e. — Tous les samedis à huit heures et demie, à la Solidarité, restaurant coopératif, coin des rues Broca et Corvisart; causeries, lectures. Samedi 31 mars, causerie par le camarade Lefèvre. Lecture de « Gharité ».

LES QUATRE-CHEMINS. — Groupe libertaire, réunion tous les dimanches au local habituel.

SAINT-DENIS. — Cercle libertaire d'études, dimanche matin à dix heures et à huit heures et demie du soir, au Cent de Piquet, faubourg de Herm, réunion. Causeries et discussions. Le dimanche, ballade et tournée de propagande.

CONFERENCES DE SERAPHINE PAJAUD. — Samedi à Beaune et samedi en huit à Dijon. Les camarades de cette dernière ville sont priés par S. Pajaud, de trouver une salle pour le jour indiqué.

BORDEAUX. — Les anarchistes de la ville et de la banlieue se réunissent à présent rue des Augustins, numéro 35, au « Café des Réunions », (ex-café de Russie), le débit de la rue de Roquelaure étant momentanément fermé. Les camarades sont priés d'y venir.

Samedi 7 et lundi 9 avril, à huit heures et demie du soir, au Cirque Plège, place des Quiconces, conférences publiques et contradictoires par Sébastien Faure.

BARBANTANNE (B.-du-R.)
LE GROUPE. LA JEUNESSE LIBERTAIRE. — Les Egaux; se réunit tous les mercredis soirs à 8 h. 1/2, café du Cheval Blanc. Tous ceux qui peuvent disposer de brochures sont priés de les envoyer au camarade J. Sellenet, chez M. Audebert, Maréchal, ou à J. Verex-Vannier, à Barbantanne (Bouches-du-Rhône).

Vendredi, causerie sur l'utilité des groupements, par Sellenet.

PETITE POSTE

C. Liencourt. — D. Denain. — V. Ecoches. — I. Epinal. — G. Amiens. — V. Nîmes. — K. Rennes. — L. Reims. — L. Montceau. — L. Creusot. Reçu timbres et mandats.
L., Montceau. — Non, je n'ai pas reçu le sale torchon (l'Imp.) dont tu parles.

SOUSCRIPTION

POUR
aider à la publication du PÈRE PEINARD

E., La Réole, 0,90. — Un Ardennais, 0,50. — Freedom, 0,25. — Le groupe libertaire rennais, 2 fr. 25.

En vente aux bureaux du "Père Peinard"

LES ALMANACHS DU PÈRE PEINARD pour 1897, 1898 et 1899: l'exemplaire, 0,25; franco, 0,35.
L'ALMANACH DU PÈRE PEINARD pour 1896, rare; 0,50, franco 0,60.
CHANSONS EN MUSIQUE, (0 10, franco 0 15)
CHANT DES ANTI-PROPRIOS, illustrée.
LES LIBERTAIRES, par Decupt, musique de Mévisto.
L'INTERNATIONALE, par Eug. Pottier.
LA CARMAGNOLE.
LA CHANSON DU GAS, par le Père Lapurge.
OUVRIER, PREND LA MACHINE.

Brochures à 0 fr. 10; franco, 0 fr. 15 l'exemplaire

VARIATIONS GUESDISTES, opinions anciennes de Jules Guesde, Gabriel Deville, etc., recueillies et annotées par Emile Pouget.
L'ANARCHIE, par Elisee Reclus.
UN SIECLE D'ATTENTE, par P. Kropotkine.
L'AGRICULTURE, par P. Kropotkine.
EDUCATION, AUTORITE PATERNELLE, par André Girard.
PATRIE ET INTERNATIONALISME, par Hamon.

LA GRANDE REVOLUTION, par Kropotkine.
ENTRE PAYSANS, par Malatesta.
PREMIERE DECLARATION D'ETIEVANT.
LE MACHINISME par Jean Grave.
LA PANACEE-REVOLUTION, par Jean Grave.
IMMORALITE DU MARIAGE, par René Chaughl.
EN PERIODE ELECTORALE, critique du suffrage universel par Malatesta.

Brochures à 0 fr. 15; franco 0 fr. 20

l'exemplaire :

LES CRIMES DE DIEU, par Sébastien Faure.
POURQUOI NOUS SOMMES INTERNATIONALISTES, publication du «Groupe des Etudiants socialistes, révolutionnaires internationalistes».

L'INDIVIDU ET LE COMMUNISME, publication des E. S. R. I.

REFORMES ET REVOLUTION, publication des E. S. R. I.

MISERE ET MORTALITE, publication des E. S. R. I.

LES ANARCHISTES ET LES SYNDICATS, publication des E. S. R. I.

Brochure à 0,25, franco 0,35

LES LOIS SCELERATES de 1893-94, par Francis de Pressensé, un juriste et Emile Pouget.

L'ORDRE PAR L'ANARCHIE, par D. Saurin.

LES TEMPS NOUVEAUX, par Kropotkine.

PAGES D'HISTOIRE SOCIALISTE, par W. Tcherkesoff.

Divers :

BOYCOTTAGE ET SABOTTAGE, rapport de la Commission de boycottage au Congrès corporatif tenu à Toulouse en septembre 1897. Deux brochures pour 0,05. Par poste, l'exemplaire 0,05; dix exemplaires, 0,35.
GUEULES NOIRES, album de dix croquis, d'après l'œuvre de Constant Meunier, par Luce, préface de Charles Albert, 1 fr. franco, 1 fr. 30.

La collection de LA SOCIALE, 1895 et 1896, 76 numéros, brochée 7 fr. 50; franco, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD, années 1891, 1892, 1893, 76 numéros, brochée, 7 fr. 50; franco, 8 fr.

LE PÈRE PEINARD (nouvelle série), 1896-97, 62 numéros, 6 fr.

LE PÈRE PEINARD, 1898-1899, numéro 63 à 129), 6 fr.

Affiches du P. P. au Populo: LE CANDIDAT A LA LUNE, et KIF-KIF BOURIQUOT, 1789-1898, chaque affiche, 0,10, les deux, franco, 0,25.

LA SOCIETE AU LENDEMAIN DE LA REVOLUTION, par Jean Grave, 0 fr. 60; franco 0 fr. 70.

DIEU ET L'ETAT, par Bakounine (avec portrait, 1 fr.

COMMENT L'ETAT ENSEIGNE LA MORALE, publication des E. S. R. I., le vol 1 fr. 50; franco, 1 fr. 75.

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANARCHIE, par Netlau, fort volume documentaire, in-8, 5 fr.

LE PÈRE PEINARD EST EN VENTE

A Limoges, chez Grillières.
A Agen, chez Blouin.
A Mans, chez Joguet-Goupil.
A Tours, chez Ledey.
A Troyes, chez Laurent.
A Brest, chez Mme Broustail.
A Cavaillon, chez Goudard.
A Saint-Chamond, chez Raymond.
A Cognac, chez Mme Vve Desport.
A Nantes, chez Mme Biet, chaussée Madeleine.
A Vichy, chez Courdouan.
A Estagel, chez Andriilo Chammia Ange.
A Fourchambault, chez Comte Jean.
A Roanne, chez Rimaud.
A Macon, chez Brun.
A Saint-Nazaire, chez Pilloget.
A Malzeville, chez Nordon.
A Béziers, chez Clareton.
A Nice, chez Castellani.
A La Ciotat, chez Feuillade.
A Nouzon, chez Troisfontaine.
A Orléans, chez Hugon.
A Lille, chez Tersaud.
A Amiens, chez Leveillard.
A Lyon, chez Coopérative.
A Montpellier, chez Eliot.
A Aix-en-Provence, chez Martinet.
A Avignon, chez Montagnard.
A Givors, chez Blâche.
A Toulouse, chez Royer Lebon.
A Toulon, chez Olive et Bonduel.

Le PÈRE PEINARD est mis en vente :

A PARIS : Tous les jeudis matin, — par l'intermédiaire des porteurs du Petit Parisien.

EN PROVINCE : Le vendredi et les expéditions sont faites par les Messageries Hachette et C^{ie}

PRIMES ÉPOILANTES

AUX ABONNÉS DU

Père Peinard

Le « PÈRE PEINARD » s'est aligné pour distribuer à ses abonnés des primes qui ne sont fouter pas ordinaires :

DES RÉVEILS-MATIN ET DES MONTRES !

Pourquoi pas? En attendant que sonne le réveil social il n'est pas inutile de savoir l'heure que marquent les cadrans capitalistes: ne serait-ce pas pour arriver au bain au bon moment, afin de se garer des garces d'amendes, et aussi pour en sortir à l'heure et éviter de faire du rabiote au bénéfice du singe.

Or donc, à tout souscripteur d'un abonnement d'un an, il sera fait cadeau,

AU GRAND ŒIL

contre le versement des six francs de l'abonnement, d'un

RÉVEIL-MATIN

très chouette, tout nickelé, largeur 13 cent., hauteur 13 cent., marchant dans tous les sens pendant 30 heures.

Pour recevoir franco de port, dans une boîte, soigneusement emballée, le Réveil-Matin du PÈRE PEINARD, ajouter 1 franc au prix de l'abonnement.

—o—

Les souscripteurs que le Réveil-Matin n'aguichera pas, pourront pour DEUX FRANCS

ajoutés au prix de l'abonnement (soit en tout 8 francs), s'offrir une

MONTRE A REMONTOIR

pour homme, boîte nickel, mouvement à cylindre, ou bien une

MOTRE DE GENÈVE

pour dame, à clé, huit rubis, mouvement à cylindre, métal simili-argent.

Pour recevoir franco de port, soigneusement emballée, la Montre du PÈRE PEINARD, ajouter un supplément de 50 centimes.

BULLETIN D'ABONNEMENT

M
demeurant rue
à
département
s'abonner pour un an au Père Peinard, on verse la somme de (1)
donnant droit au Réveil, à la Montre à remonloir, à la Montre pour dame (biffer deux des trois indications de prime) et j'ajoute pour recevoir la prime franco à l'adresse suivante :

(1) 1° Six francs, pour recevoir un Réveil; huit francs, pour recevoir une Montre.

2° Ajouter 1 fr. pour recevoir la Réveil franco, ou 50 centimes pour recevoir un Montre.

L'imprimeur-Gérant, Louis GRANDIDIER
123, rue Montmartr., Paris